

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N° des PRIX	DESIGNATION ET DEFINITION DES PRIX	PRIX
1. INSTALLATIONS PREPARATIONS		
1.1	<p>Installation et signalisation de chantier y compris panneaux de chantier et bungalows</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'aménée et le repliement en fin de travaux de tous les matériels nécessaires à la bonne marche du chantier pour les entreprises et leurs sous ou cotraitants éventuels - la fourniture, mise en place et maintien de toutes protection de chantier y compris séparateurs de voirie en béton (GBA hauteur 80 cm) - la réalisation et l'entretien de piste d'accès à partir de voirie publique jusqu'au chantier, - l'aménagement et l'entretien du terrain et des pistes à l'intérieur du chantier ainsi que les aires de travail, - les aménagement nécessaires permettant l'accèsibilité des riverains et des véhicules de secours, y compris les éventuels élagages nécessaire à l'accès du chantier et à la réalisation des travaux. L'élagage devra être réalisé à la tronconneuse (godet proscrit et évacuation à la charge de l'entrepreneur). - l'aménagement de l'aire dédiée à l'installation de chantier/stockage, de dimension suffisante pour accueillir l'ensemble des intervenants - la clôture de l'aire d'installation type simple torsion hauteur 1,50 m ainsi que la fourniture et pose d'un portail de 4 mètres de passage - les installations nécessaires au personnel conformément à la législation - la fourniture et les frais d'installation de baraques de chantier, entrepôts, bureaux divers, - les dispositifs de sécurité et les installations d'hygiène à l'usage de l'ensemble du personnel présent sur le chantier y compris leur entretien, - l'installation et l'entretien du bureau mis à la disposition du Maître d'Œuvre (pour la durée totale du chantier tous lots confondus), - les branchements aux réseaux divers des installations et notamment du bureau du Maître d'Œuvre, - les frais de gardiennage, d'éclairage et nettoyage du chantier, - le nettoyage des routes adjacentes au chantier, ouvertes à la circulation publique, - l'installation et l'entretien du laboratoire de chantier. <p>L'installation de chantier sera payée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ 65% après réalisation de l'installation. ▸ 35% après démontage des installations, repli du matériel et remise en état des lieux . <p>Le forfait :</p>	
1.2	<p>Etudes d'exécution du chantier</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'établissement de l'organigramme nominatif du chantier - la rédaction des méthodes d'exécution - la validation des conditions géotechniques et hydrogéologiques du choix des matériaux et fournitures via mission géotechnique complémentaire nécessaire - l'identification des points sensibles, des points critiques, des points d'arrêt et l'établissement du plan de contrôle et de suivi - la reconnaissance des différentes contraintes (circulation, voirie, autres Services Publics) - la réalisation des plans de signalisation temporaire par phase de travaux, avec indication des déviations éventuelles, - l'établissement du Dossier d'Exploitation Sous Chantier (en se référant notamment aux plans de phasage du maître d'œuvre) - la demande des arrêtés de circulation aux organismes compétents, - la reconnaissance des lieux pour l'installation du chantier, le stockage des matériaux et le choix de la décharge - l'établissement des DICT et la matérialisation sur le terrain des réseaux existants - le levé topographique de l'état initial avant travaux et notamment des zones de remblais mises à disposition par le MOA, - la participation aux réunions de chantier et aux réunions spécifiques <p>Le forfait :</p>	
1.3	<p>Implantation</p> <p>Ce prix rémunère au forfait le piquetage et l'implantation en coordonnées et altimétrie des aménagements à réaliser, pour l'ensemble des phases de travaux (terrassement, chaussées, réseaux, etc...) et conformément aux plans d'exécution, comprenant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - toutes les sujétions nécessaires à cette implantation et à son exploitation, - le maintien de ces piquetages, - la matérialisation sur le site par tous moyens nécessaires à son exploitation, - la fourniture des documents graphiques, <p>Le forfait :</p>	
1.4	<p>Constat Préalable d'huissier</p> <p>Ce prix rémunère le constat par huissier de l'état des aménagements et des propriétés riveraines.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le déplacement de l'huissier sur place, - la description de l'état de l'ensemble des constructions (bâtiments, clôture, etc...) présentes en périphérie de la zone aménagée, - la photo ou la vidéo des imperfections, - la fourniture du dossier en triple exemplaires papier + 1 CD. <p>Le forfait :</p>	

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N° des PRIX	DESIGNATION ET DEFINITION DES PRIX	PRIX
1.5	<p>DOE (Dossier des Ouvrages Exécutés)</p> <p>Ce prix rémunère l'établissement et la fourniture du DOE conformément au CCTP</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none">- la fourniture des plans de recollement en trois tirages papier et deux copie informatiques au format DWG- plan général des voiries, trottoirs et stationnements avec repérage des bordures par nature et par type,- plan de la signalisation avec repérage des panneaux de police et du mobilier urbain,- plans de détails, par tronçon, sur lesquels doivent figurer, les caractéristiques des voiries,- plan général des réseaux humides, avec repérage des regards et des raccordements,- plans de détails des réseaux secs avec indication de la nature des équipements électriques et des câbles posés,- y compris toutes les sujétions d'exécution et de matériel. <p>Le forfait :</p>	
1.1.7	<p>Amenée et repliement supplémentaire</p> <p>Ce prix rémunère l'amenée et repliement supplémentaire en cas de report de réalisation de voie ou portion de voie après la fin du planning travaux pour s'adapter à la progression de commercialisation des lots.</p> <p>Les amenées et repliements duent au phasage détaillée sur le planning prévisionnel du DCE sont compris au prix 1.1.4 installation de chantier du présent BPU. Ce prix ne sera donc pas appliqué pour ces opérations</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'amenée et le repliement en fin de travaux de tous les matériels nécessaires à la bonne marche du chantier pour les entreprises et leurs sous ou cotraitants éventuels <p>L'unité :</p>	
L'entreprise :		

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES		
N° des PRIX	DESIGNATION ET DEFINITION DES PRIX	PRIX
2. VOIRIE		
2.1	DEMOLITION DE CHAUSSEE - DEGAGEMENT D'EMPRISE	
2.1.1	<p>Abattage/Dessouchage d'arbres</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> . l'aménée et le repli du matériel et des moyens nécessaires, . l'abattage des arbres, le nettoyage du site et l'évacuation des matériaux à la décharge de l'Entrepreneur, . y compris toutes les sujétions d'exécution. <p>Les arbres à abattre seront soumis à l'acceptation du Maître d'Ouvrage</p> <p>l'Unité :</p>	
2.1.2	<p>Décrotage du revêtement existant sur une épaisseur de 10 cm y compris évacuation</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré, mesuré en place, la démolition de couche de surface de chaussée traitée aux liants hydrocarbonés sur une épaisseur de 10cm pour démolition des voies existantes.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> . l'aménée et le repli du matériel et des moyens nécessaires, . Le découpage, l'arrachage ou le rabotage de la couche de chaussée traitée aux liants hydrocarbonés, . le nettoyage du site et l'évacuation des matériaux en décharge agréée, . y compris toutes les sujétions d'exécution. <p>Le mètre carré :</p>	
2.1.3	<p>Décapage de la terre végétale (maxi 30 cm) mis en dépôt sur site et réutilisation ultérieure</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube, mesuré en place, le décapage des terres végétales sur une épaisseur maxi de 30 cm.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le terrassement, le tri des terres réutilisables et le chargement, - l'évacuation des matériaux impropres à la réutilisation, - le stockage en merlon d'une hauteur maximale de 1,50 m de la TV en vue d'une réutilisation ultérieure, - la reprise pour réutilisation ultérieure, - toutes sujétions, notamment celles résultant de la présence des souches, herbeux et anciennes maçonneries, - y compris toutes les sujétions d'exécution et de matériel. <p>Le mètre cube :</p>	
2.2	TERRASSEMENT EN PLEINE MASSE	
2.2.1	<p>Terrassement en pleine masse dans terrain de toute nature pour mise à niveau du fond de forme sous voiries, y compris évacuation en décharge</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube, mesuré en place et suivant plans d'exécution, l'exécution par des engins mécaniques des terrassements en déblais ainsi que l'évacuation des déblais impropres à la mise en remblai.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les terrassements en pleine masse, en terrain de toutes natures, y compris terrain dur et dans la roche - le triage soigné avant chargement des matériaux impropres et des matériaux aptes à la mise en remblai, - le chargement des déblais sur camion et leur transport dans la limite de l'emprise du chantier, - les déchargements et les rechargements successifs dans le cas où ils sont stockés provisoirement avant mise en remblais ou évacuation, - la reprise des déblais ou la mise sur camions directe, le transport et la mise en décharge agréé. - les frais de mise en décharge et l'entretien de cette dernière, <p>Le mètre cube :</p>	
2.2.2	<p>Talutage</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré :</p> <p>Le talutage au droit de l'aménagement pour une pente correspondant aux plans DCE, par engins mécaniques appropriés, avec finitions à la main, et compactage soigné, toutes sujétions suivant les côtes et altitudes du projet.</p> <p>Le mètre carré :</p>	
2.2.3	<p>Apport de terre végétale</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube, mesuré en place, l'apport et la mise en œuvre de la terre végétale</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> . l'aménée et le repli du matériel et des moyens nécessaires, . la fourniture et le transport de la terre végétale, . la mise en œuvre de la terre végétale sur une épaisseur moyenne de 30cm . y compris toutes les sujétions d'exécution. <p>Le mètre cube :</p>	

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES		
N° des PRIX	DESIGNATION ET DEFINITION DES PRIX	PRIX
2.2.4	<p>Régalage de terre végétale</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube, mesuré en place, le régallage effectif et constaté de la terre végétale sur l'emprise de l'espace vert créé.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le régallage soignée de la terre végétale aux côtes définies dans les plans d'exécution, - y compris toutes les sujétions d'exécution et de matériel. <p>Le mètre carré :</p>	
2.2.5	<p>Purges - déblais évacués et remblais en matériaux de carrière</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube, mesuré en place, la réalisation de purges après accord du maître d'oeuvre.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le terrassement des zones de purges y compris évacuation en décharge agréée, - la fourniture et la mise en oeuvre de géotextile renforcé de classe 7 en fond de purge ainsi que sur les parois latérales. - le liaisonnement des différents lés et leur recouvrement sur une largeur minimale de 0,50 m et leur maintien en position dans l'attente, - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre des matériaux rocheux 0/300 pour remblaiement des purges - le réglage et le compactage soigné de la purge depuis le fond de forme, - le relevé précis des zones purgées avec repérage et report sur plans, en cas d'absence du maître d'oeuvre l'entreprise devra prendre des photos de la purge ouverte, - y compris toutes les sujétions d'exécution et de matériel. <p>Le mètre cube :</p>	
2.3	VOIRIE LEGERE	
2.3.1	<p>Fourniture et mise en place d'un géotextile</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré, mesuré en place, la fourniture et la mise en oeuvre d'un géotextile anticontaminant</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la pose d'un géotextile non tissé de classe 5, - le liaisonnement des différents lés et leur recouvrement sur une largeur minimale de 0,50 m et leur maintien en position dans l'attente, - y compris toutes les sujétions d'exécution et de matériel. <p>Le mètre carré :</p>	
2.3.2	<p>Fourniture et pose de GNT 0/80 sur 30 cm</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré mesuré en place l'exécution de remblais d'apport 0/80 en matériaux rocheux de carrière.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre des grave concassée 0/80 y compris réglage et compactage méthodiques par couches successives, - y compris toutes les sujétions d'exécution et de matériel. <p>Le mètre carré :</p>	
2.3.3	<p>Fourniture et pose de GNT 0/20 sur 20 cm</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré, mesuré en place, la fourniture et la mise en oeuvre de G.N.T 0/20, sur une épaisseur de 20 cm,</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture de la GNT 0/20 - le chargement, le transport et le déchargement à pied d'oeuvre, - le répannage, le réglage et le compactage soigné de la GNT - y compris toutes les sujétions d'exécution et de matériel. <p>Le mètre carré :</p>	
2.3.4	<p>Fourniture et pose de roulés 20/40 sur 30 cm</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré, mesuré en place, la fourniture et la mise en oeuvre de graviers roulés 20/40 sur une épaisseur de 30 cm,</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture des graviers roulés 20/40 - le chargement, le transport et le déchargement à pied d'oeuvre, - le répannage, le réglage et le compactage soigné de la GNT - y compris toutes les sujétions d'exécution et de matériel. <p>Le mètre carré :</p>	
2.3.5	<p>Enrobés BBSG 0/10, y compris enduit d'imprégnation</p> <p>Ce prix rémunère à la tonne, suivant bons de livraison, la fourniture, la fabrication, le transport et la mise en oeuvre de BBSG 0/10 classe 3 réalisé à base de bitume modifié et la mise en oeuvre préalable d'un enduit d'imprégnation.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nettoyage préalable du support, - la mise en oeuvre d'un enduit d'imprégnation constitué d'une émulsion cationique à 65 % de bitume pur répandu à raison de 0,3 kg/m2 de bitume résiduel, - la fourniture du BBSG 0/10 classe 3 conforme à la norme NF EN 13108-1 - le BBSG sera réalisé à base de bitume modifié conforme à la norme EN14023, - le répannage, le réglage soigné et le compactage du béton bitumineux conformément à la norme NF P 98-150-1 - tous les frais inhérents à la formulation du BBSG - y compris toutes les sujétions d'exécution et de fournitures. <p>La tonne:</p>	

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES		
N° des PRIX	DESIGNATION ET DEFINITION DES PRIX	PRIX
2.3.6	<p>Revêtement en enrobés pour accès piéton , épaisseur 4 cm y compris enduit d'imprégnation</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré, suivant bons de livraison et mesure in situ, la fourniture, la fabrication, le transport et la mise en œuvre de BBSG 0/10 classe 3 pour couche de roulement sur une épaisseur de 4 cm.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nettoyage préalable du support, - la fourniture du BBSG 0/10 classe 3 conforme à la norme NF EN 13108-1 - le répandage, le réglage soigné et le compactage du béton bitumineux conformément à la norme NF P 98-150-1 - tous les frais inhérents à la formulation du BBSG - y compris toutes les sujétions d'exécution et de fournitures. <p>Le mètre carré :</p>	
2.3.7	<p>Aménagement d'une zone en pavés Béton 21x14 cm</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et la pose de pavés en béton moulé haute performance, aspects vieilles pierres, teintés dans la masse et texturés sur la zone définie aux plans DCE.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la mise en œuvre d'un lit de pose en mortier, - la fourniture des pavés béton de dimension 21 x 14 cm, ép. 8 cm, - la pose des pavés béton selon les plans de calepinage du marché, - la confection soignée des joints au mortier entre les pavés, - y compris toutes les sujétions d'exécution et de fournitures. <p>Le mètre carré :</p>	
2.4	BORDURES	
2.4.1	<p>Fourniture et pose de Bordures T2</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire, mesuré en place, la réalisation de bordures T2 préfabriquées</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'implantation soignée conformément aux plans d'exécution, - la fourniture du béton de type C30/37 XF4 (insensible au sel de déverglaçage) et fibré, - toutes sujétions de mise en œuvre - la façon des joints de retrait, - la façon soignée des passages bateau, - la fourniture et mise en œuvre de quart de rond aux angles, - les réservations pour regards et raccordements soignés aux ouvrages hydrauliques, - y compris toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre, <p>Le mètre linéaire :</p>	
2.4.2	<p>Fourniture et pose de bordures P1</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire, mesuré en place, la fourniture et la pose de bordure P1</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> . l'implantation soignée conformément aux plans d'exécution, . le terrassement et compactage des fouilles, . la fourniture et la mise en œuvre des semelles en béton C16/20 de 10 cm d'épaisseur et débordant de 10 cm de chaque côté de la bordure, . la fourniture et la pose soignée des bordures P1 préfabriquées de marquage T, . la coupe à l'onglet soignée des bordures d'angle, . la confection des joints au mortier de couleur adaptée au bordures, . y compris toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre, <p>Le mètre linéaire :</p>	
2.5	DIVERS	
2.5.1	<p>Essais et contrôles</p> <p>Ce prix rémunère forfaitairement l'ensemble des essais et contrôles conformément aux prescriptions du CCTP.</p> <p>Il comprend notamment et de façon non exhaustive:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le suivi géotechnique du chantier, - les essais à la plaque sur la P.S.T et la couche de forme, - les essais à la plaque pour validation de la plateforme remblayée - les essais de déflexion sur les chaussées existantes et les calcul de structure type "Alizée" ou équivalent, - l'analyse des matériaux enrobés bitumineux par désenrobage, - les mesures de compacité sur les Graves Bitumes et les BBSG - les mesures de macrotexture pour les couches de roulement, - tout autre essai nécessaire à la bonne réalisation du chantier - y compris toutes les sujétions d'exécution et de matériel. <p>Le forfait :</p>	

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES		
N° des PRIX	DESIGNATION ET DEFINITION DES PRIX	PRIX
2.5.2	<p>Fourniture et plantation de baliveau 150/175</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité la plantation de baliveau 150/175 d'essence locale soumis à la validation du MOA, y compris réalisation de la fosse de plantation de 9 m3 (terrassements, évacuation, apport TV, matériaux drainants de fond de fosse) y compris tuteurage bois</p> <p>L'unité :</p>	
2.6	SIGNALISATION	
2.6.1	<p>Signalisation Horizontale place PMR</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité le marquage de couleur blanche en produit de marquage routier, de performance R2, Q2, P4 et S2 selon le référentiel normatif NF2 pour réalisation d'un pictogramme "PMR"</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'aménée et repli de l'atelier, - la fourniture, le malaxage et la mise en œuvre de la peinture, - la réalisation du pictogramme "cycliste" - y compris toutes les sujétions d'exécution et de fournitures. <p>L'unité :</p>	
2.6.2	<p>Panneau de signalisation PMR</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de panneaux de signalisation de police et de leurs mâts, avec revêtement Haute Intensité. Les panneaux seront de classe 2 et de la gamme petite.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture de la note de calcul pour dimensionnement des massifs d'ancrage, - le terrassement du trou pour le massif, - la fourniture et mise en œuvre de béton et des crosses d'ancrages pour le massif, - la fourniture et la fixation du mat, - la fourniture et pose du panneau de police - la fourniture et pose des brides et colliers de fixations - y compris toutes sujétions de fourniture, mise en œuvre et fixation. <p>L'unité :</p>	
2.6.3	<p>Signalisation Horizontale place Véhicule électrique</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité le marquage de couleur blanche en produit de marquage routier, de performance R2, Q2, P4 et S2 selon le référentiel normatif NF2 pour réalisation d'un pictogramme "Véhicule électrique"</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'aménée et repli de l'atelier, - la fourniture, le malaxage et la mise en œuvre de la peinture, - la réalisation du pictogramme "cycliste" - y compris toutes les sujétions d'exécution et de fournitures. <p>L'unité :</p>	
2.6.4	<p>Panneau de signalisation Véhicule électrique</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de panneaux de signalisation de police et de leurs mâts, avec revêtement Haute Intensité. Les panneaux seront de classe 2 et de la gamme petite.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture de la note de calcul pour dimensionnement des massifs d'ancrage, - le terrassement du trou pour le massif, - la fourniture et mise en œuvre de béton et des crosses d'ancrages pour le massif, - la fourniture et la fixation du mat, - la fourniture et pose du panneau de police - la fourniture et pose des brides et colliers de fixations - y compris toutes sujétions de fourniture, mise en œuvre et fixation. <p>L'unité :</p>	
2.6.5	<p>Panneau de signalétique</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de panneaux de signalétique de police et de leurs mâts, selon choix des maîtrises. Les panneaux seront de classe 2 et de la gamme normale.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture de la note de calcul pour dimensionnement des massifs d'ancrage, - le terrassement du trou pour le massif, - la fourniture et mise en œuvre de béton et des crosses d'ancrages pour le massif, - la fourniture et la fixation du mat, - la fourniture et pose du panneau de police - la fourniture et pose des brides et colliers de fixations - y compris toutes sujétions de fourniture, mise en œuvre et fixation. <p>L'unité :</p>	
2.6.6	<p>Fourniture et pose de portiques de hauteurs 2 ml</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose d'un portique fixe limitant la hauteur des véhicules à 2m. La largeur du portique sera 7,5m. La structure sera constitué de tubes en aciers finition laquée blanc sur galva avec bandes rouges rétroréfléchissantes Sa fixation sera sur platines avec crosses de scellement. Sera compris un panneau de police avec son kit de fixation.</p> <p>L'unité :</p>	
<p>L'entreprise :</p>		

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES		
N° des PRIX	DESIGNATION ET DEFINITION DES PRIX	PRIX
3. ASSAINISSEMENT EAUX PLIVIALES		
3.1	COLLECTEURS ENTERRES	
3.1.1	<p>Fourniture et pose de canalisation PVC Ø 315 mm y compris tranchées et remblaiement de tranchées</p> <p>Ce prix comprend :</p> <p>Fourniture et pose en tranchée de canalisations P.V.C. série Assainissement, classe de résistance CR16, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création d'une tranchée en terrassement dans la masse par engins mécaniques y compris blindage si nécessaire et évacuation des déblais - la confection d'un lit de pose et d'enrobage en matériaux 6/14 jusqu'à une hauteur de 20 cm au dessus de la génératrice supérieure de la canalisation - la réglage à la main et le compactage du fond de fouille - la fourniture et la pose du tuyau, les coupes, la descente, l'approche et le calage des tuyaux - la fourniture et la façon des joints - le nettoyage de la canalisation - le remblaiement en 0/80 jusqu'en dessous de la couche de réglage des trottoirs - la réalisation d'une couche de réglage en 0/31,5 sous la couche d'enrobé du trottoir et toutes sujétions d'exécution. <p>Le mètre linéaire :</p>	
3.2	REGARD DE VISITE	
3.2.1	<p>Fourniture et pose de regards de visite Ø 1000 mm sur canalisation existante</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le réglage du fond de fouille - la fourniture et la mise en oeuvre de matériaux nécessaires à l'assise de fondation - la fourniture et la pose de l'élément de fond - la fourniture et la pose d'éléments préfabriqués y compris le joint d'étanchéité entre éléments - la fourniture et pose d'un couronnement constitué d'un cône ou d'une dalle de réduction surmonté d'une rehausse sous cadre - le dispositif de raccordement de la cunette au collecteur (joint souple) - les échelons de descentes <p>L'unité :</p>	
3.3	REGARD A GRILLE	
3.3.1	<p>Fourniture et pose de regards 50x50 avec grille fonte C250</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et la pose de regards 50x50cm et de grille fonte C250</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le décaissement pour pose de la grille et du regard préfabriqué - la fourniture et la pose des éléments de regard béton préfabriqués - la fourniture et la pose sur béton maigre de la grille fonte classe C250, non boulonnée, non articulée, dimension intérieure 50 x 50 cm y compris emboîtement avec joint des éléments préfabriqués - le remblaiement soigné et compacté en GNT 0/31,5 ainsi que la remise en état du terrain, - la protection de la grille jusqu'à la réalisation des revêtements périphériques, - y compris toutes les sujétions d'exécution et de fournitures. <p>L'unité :</p>	
3.4	DIVERS	
3.4.1	<p>Piquage sur regard existant</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité le raccordement sur le réseau EP existant y compris toutes sujétions de branchement posés dans le cadre de l'opération.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le carottage pour raccordement de la canalisation sur le regard existant selon les plans du DCE - la réalisation des joints entre la canalisation et le regard, - y compris toutes les sujétions d'exécution et de fournitures. <p>L'unité :</p>	
3.4.2	<p>Mise à la cote</p> <p>Ce prix rémunère au forfait la mise à la cote d'émergences existantes</p> <p>Le forfait :</p>	
3.4.3	<p>Réfection de piétonnier existant suite à passage de canalisation EP</p> <p>Ce prix comprend la réfection en enrobé du piétonnier existant après pose des canalisations.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nettoyage préalable du support, - la fourniture du BBME 0/10 conforme à la norme NF EN 13108-1, et NF P.98.138 - la mise en oeuvre compris le réglage soigné et le compactage du BBME conformément à la norme NF P 98-150-1 et au CCTP - le joint de chaussée pour toute application contre un béton bitumineux existant - tous les frais inhérents à la formulation des graves bitumes - y compris toutes les sujétions d'exécution et de fournitures. <p>Le forfait :</p>	
<p>L'entreprise :</p>		

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES		
N° des PRIX	DESIGNATION ET DEFINITION DES PRIX	PRIX
4. RESEAUX SECS		
4.1	FOURREAUX ALIMENTATION BORNES DE VEHICULES ELECTRIQUES	
4.1.1	<p>Fourniture et pose en tranché de 2 fourreaux TPC Ø90</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réalisation de la tranchée, - la fourniture du fourreau TPC Ø90 + cablette en cuivre - le remblaiement de la tranchée <p>Le mètre linéaire :</p>	
4.2	ECLAIRAGE	
4.2.1	<p>Fourniture et pose en tranché d'un fourreau TPC Ø63</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réalisation de la tranchée, - la fourniture du fourreau TPC Ø63 + cablette en cuivre - le remblaiement de la tranchée <p>Le mètre linéaire :</p>	
4.2.2	<p>Fourniture et pose de massif pour mat</p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, les travaux de réalisation de fondation en béton armé avec goujon d'ancrage pour les mâts.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - toutes notes de calcul nécessaires au bon dimensionnement des massifs pour les mâts simple crosse + consle arrière - le terrassement lié à la pose des mâts - fourreaux diamètre 90 posés en coupure - tiges de scellement mises en place avant coulage du massif - écrous des tiges de scellement recouverts d'un capuchon PVC - chaque massif recevra une plaque d'appui qui permettra le réglage de la verticalité du mât <p>L'unité :</p>	
L'entreprise :		

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N° des PRIX	DESIGNATION ET DEFINITION DES PRIX	PRIX
5. OPTIONS		
5.1	ESCALIERS	
5.1.1	<p>Réalisation d'un escalier finition en béton de dimensions : L = 2 ml; l = 1.5 ml et H = 2 ml</p> <p>Ce prix comprend la réalisation d'un escalier en béton Soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation des planches d'essai ; - la fourniture et le transport du béton de ciment CPJ 45 dosé à 350 kg/m³ - la mise en œuvre de l'escalier en béton coulé en place en pleine-terre - l'étude de formulation et la vérification de celle-ci par référence aux normes - tous les frais de fabrication, fourniture et stockage des constituants (eau, granulats, liant hydraulique, entraîneur d'air, plastifiant, ...), - le chargement en centrale, le transport et le déchargement du béton à pied d'œuvre - le coffrage y compris l'ensemble des fournitures nécessaires au coffrage, rives, marches et contre-marches, nez de marche en quart de rond - la mise en œuvre du béton de ciment conformément à la norme NF P 98-170 y compris armatures métalliques HA - finition des marches et contre-marches talochées fin avec contraste visuel - le lavage du béton avec obligation de captage de la laitance avant déversement dans le réseau EP - la cure éventuelle du béton en fonction des conditions climatiques et hygrométriques - la réalisation de joints de construction y compris toutes sujétions de fournitures et main d'œuvre - la protection des ouvrages environnants (bordures, enrobés, etc ...) - toutes sujétions de mise en œuvre et protection du béton jusqu'à sa prise <p>Le forfait :</p>	
L'entreprise :		